

APPEL A ARTICLES

**Revue
SOCIOLOGIES PRATIQUES
n°17
PUF**

**Psychologisation des rapports sociaux de travail
Regards croisés sur la diffusion du langage psychologique
dans le monde du travail**

Numéro coordonné par Hélène Stevens

*Laboratoire PRINTEMPS (CNRS - UMR 8085)
Université de Versailles – Saint-Quentin-en-Yvelines*

et

*Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation
Université Libre de Bruxelles*

Le mouvement d'individualisation des méthodes de mobilisation de la main d'œuvre, d'évaluation des compétences et de gestion des carrières, opéré au cours des années 1980, connaît au fil des années une déclinaison progressive vers une psychologisation.

Le langage psychologique s'impose ainsi aujourd'hui comme un intermédiaire central pour décrire et expliquer des situations professionnelles, et pour agir sur elles. En témoignent les nombreux dispositifs qui, des tests de personnalité au *coaching*, en passant par les stages de *développement personnel* ou de gestion du stress, et des formations à l'*Analyse Transactionnelle* ou à la *Programmation NeuroLinguistique*, sont destinés à des profils socioprofessionnels de plus en plus larges et différenciés, dans l'entreprise mais aussi dans les secteurs de l'insertion professionnelle, du travail social ou même associatif. En témoigne également le langage ordinaire des acteurs au travail qui puise couramment dans le répertoire psychologique pour interpréter une situation, évaluer l'activité d'un travailleur, résoudre une difficulté pensée sous un angle interpersonnel.

C'est à ce glissement, du collectif vers l'individuel puis de l'individuel vers le psychologique, qu'est consacré le numéro 17 de *Sociologies Pratiques*. Il entend décrire et analyser le phénomène de diffusion grandissante d'un langage d'inspiration psychologique dans le monde du travail.

Si celui-ci est rendu particulièrement visible par la multitude des outils et dispositifs inspirés de théories psychologiques mis en œuvre dans les entreprises, les cabinets de conseils, les ANPE ou missions locales, et par la profusion d'ouvrages de *développement personnel* dans les rayons de librairie, relativement peu de publications sociologiques – et particulièrement en sociologie du travail et des organisations – lui sont en revanche consacrés. Lorsque c'est le cas, l'analyse est le plus souvent réalisée au niveau le plus immédiatement observable : celui des intentions de ces pratiques. Dès lors, certains sociologues les interprètent – comme une incapacité – ou volonté – à penser et traiter les déterminations sociales et organisationnelles qui pèsent sur les comportements. Ils mettent en évidence les effets de responsabilisation des individus et de dépolitisation des relations sociales qu'elles produisent et les considèrent comme une figure renouvelée de contrôle social.

Perspectives et thèmes du numéro

Sans renoncer à cette posture critique, l'objectif de ce numéro est de rendre compte, au-delà des discours, des usages individuels, collectifs ou institutionnels qui sont faits d'un tel langage psychologique ou de tels dispositifs. Il propose d'analyser ces objets au plus près des acteurs et de leurs pratiques, afin de saisir les enjeux *en situation* et de dévoiler les effets dans leur pluralité et complexité.

Différentes traditions et perspectives sociologiques sont ainsi convoquées. De même, la transversalité de la problématique de psychologisation impose de faire appel à des travaux issus de différents champs. Ainsi, sont concernées des recherches issues aussi bien de sociologie du travail et des organisations (pour inscrire ces pratiques dans les transformations du monde du travail), que de sociologie des politiques publiques (pour analyser leur mouvement d'extension), de sociologie des professions ou d'histoire des sciences humaines (pour analyser les dynamiques professionnelles des porteurs de ces pratiques ou saisir les dialectiques entre savoirs théoriques et savoirs pratiques), de sociologie de la santé mentale (pour saisir les débats, concurrences, enjeux et usages des différents courants psychologiques qui les inspirent), mais aussi de sociologie politique ou des mouvements sociaux (pour montrer en quoi elles relèvent de ce fameux « nouvel esprit du capitalisme »).

En contrepoint de cette ouverture, seront privilégiées les propositions d'article présentant des résultats d'enquêtes :

- empiriques, basées sur des observations directes de pratiques d'inspiration psychologique et des suivis longitudinaux des acteurs impliqués ;
- historiques, permettant de faire apparaître les constructions intellectuelles, politiques, professionnelles et sociales qui ont contribué à la formation de ces pratiques ;
- statistiques, cherchant à mesurer l'ampleur du phénomène.

Avec ces exigences, cinq grandes séries de questions pourront être discutées :

1. Il s'agira tout d'abord, dans une perspective socio-historique, de revenir sur les **origines, transformations et modes de diffusions de ces pratiques psychologiques**, afin de comprendre pourquoi et comment le langage psychologique a été emprunté pour résoudre des questions de travail et d'emploi qui jusqu'alors étaient pensées dans des termes professionnels, organisationnels, politiques ou sociaux.
D'où proviennent ces pratiques ? Comment se sont-elles imposées dans le monde du travail ? Sous quelles formes ? Quel rôle ont joué les professionnels de la santé mentale et ceux intervenant dans l'entreprise (DRH, formateurs, consultants, psychologues du travail, etc.) ? Etc.

Les réponses à ces questions permettront de replacer ces pratiques dans des temporalités longues et particulièrement dans les processus de transformation du monde du travail.

2. Une attention sera ensuite portée aux **contextes organisationnels** dans lesquels s'inscrivent ces pratiques et la place qu'elles y prennent.

Dans quel type d'organisation les retrouve-t-on ? A quels enjeux sont-elles censées répondre ? Selon quels objectifs ? Quelles populations ciblent-elles ? Comment se situent-elles dans l'ensemble d'un système de gestion de Ressources Humaines ? Quelle visibilité ont-elles ? Quel budget leur est consacré ? Et plus particulièrement, quelle place ont-elles dans une politique de formation, vis-à-vis de stages consacrés à l'acquisition de savoirs et savoir-faire professionnels ? Etc.

Les analyses proposées contribueront à une réflexion sur les évolutions des modes d'organisation du travail et de gestion de la main d'œuvre, et leurs enjeux en termes de collectifs de travail, de représentation, négociation et action collectives.

3. Ce sont ensuite les **modalités de réception et d'appropriation** dans les situations de travail qui seront au cœur de l'analyse. Il s'agira de rendre compte des manières dont ces dispositifs et outils sont accueillis et utilisés par les différents acteurs de l'entreprise.

Que révèlent ou cristallisent des rapports sociaux de travail les accords, négociations ou conflits autour de ces objets ? De quelle manière ces outils s'imposent-ils aux acteurs ? Que nous apprennent les formes de participation des individus concernés sur leurs situations concrètes de travail, leurs carrières, leurs conditions et rythmes de travail ? Quelles stratégies d'appropriation ou de contournement, voire de détournement, de ces pratiques par les acteurs peut-on observer ? Que deviennent ces outils au fil du temps ?

4. Enfin, la – délicate – question des **effets** sera analysée. L'enjeu sociologique est de repérer ce que ces pratiques psychologiques produisent, en interrogeant à la fois les normes qu'elles véhiculent et qu'elles peuvent imposer, et les pratiques professionnelles, de relations de travail, de carrière et d'organisation du travail qu'elles sont susceptibles de transformer.

Quel est le devenir des personnes concernées par ces dispositifs ? Comment interprètent-elles leur situation ? Quel vocabulaire utilisent-elles pour le faire ? En quoi ces outils constituent-ils de nouvelles contraintes ou au contraire des ressources inédites ? Le langage psychologique s'impose-t-il à tous de la même manière ? Les conséquences pratiques qui en ressortent sont-elles toutes du même ordre ? N'assistent-on pas à des formes de résistances, individuelles ou collectives ? Les thèses présentant les pratiques de psychologisation comme de nouvelles formes de domination méritent-elles être nuancées ?

En prenant soin de replacer les réponses à ces questions dans une observation directe de pratiques ou un suivi longitudinal d'acteurs, ce sont les conséquences d'une diffusion d'interprétations et de pratiques psychologiques dans leurs dimensions individuelles mais aussi collectives, organisationnelles et sociales, qui seront ici examinées.

5. En guise de question subsidiaire, un exercice de **réflexivité** s'impose, qui questionne à la fois l'implication des sociologues dans ce processus de psychologisation des rapports de travail, les effets sur la place de leur discipline dans les champs

scientifique, politique et économique, et les postures qu'ils peuvent adopter face à cela. Il interroge également leur rapport aux savoirs constitués ou mobilisés par les chercheurs de disciplines voisines ou par les acteurs sociaux (consultants, gestionnaires, syndicalistes, acteurs associatifs, etc.).

Quel rôle les chercheurs en sciences humaines et sociales ont-ils joué dans ce processus ? Leur intérêt pour « le retour de l'acteur », leur description des souffrances psychiques des travailleurs, leur « découverte » de la subjectivité y ont-ils contribué ? L'imposition d'interprétations psychologiques dans de multiples champs du social a-t-elle eu des conséquences sur leur place et leur légitimité dans les débats et interventions publiques ? A-t-elle fait bouger les frontières disciplinaires ? A-t-elle nécessité de nouvelles approches méthodologiques ? Comment aujourd'hui les sociologues analysent-ils leur discipline au regard de ce processus ? Quelle autre position que celle de la dénonciation peuvent-ils tenir ? De quelles méthodes, ressources et légitimité disposent-ils pour « re-socialiser » les questions de leurs interlocuteurs de terrain, pour maintenir ou réintroduire une perspective sociologique, pour traiter les problèmes de manière socio-historique ou politique ?

Avec ces intentions, le numéro pourra présenter des résultats d'enquêtes sur des terrains variés, offrant un croisement de perspectives et faisant varier les échelles d'analyse et les points de vue.

Format des propositions d'articles

Le format final des contributions ne devra pas excéder 27 000 caractères (espaces compris).

Dans un premier temps, les auteurs doivent adresser une intention d'article de **une à deux pages maximum**, précisant la problématique de l'article, les thèmes développés et des indications sur son assise empirique.

Les intentions doivent être envoyées par voie électronique à sp17@sociologies-pratiques.com avant le **12 novembre 2007**.

Une réponse de la revue sera donnée sur l'intention d'article sous 2 semaines.

L'acceptation de l'intention d'article ne présume pas de l'acceptation de l'article final qui est soumis au comité de lecture de la revue.

Les articles devront être remis le 15 janvier 2008 pour une publication en octobre 2008.